

# Aspects pratiques du RGPD pour les employeurs

(1/1)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée  
Distanciel : 1 demi-journée  
Soit 3h30 au total

### PRIX

650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG Avocats

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET

### APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W922.00.3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex

N° Siret : 30966063700039  
TVA Union Européenne : FR 22309660637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants, DRH, membres de services RH, recruteurs

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation en matière de protection des données personnelles afin de réduire les risques de sanction
- Intégrer les principes clés de la réglementation applicable pour la protection des données personnelles et s'organiser pour les mettre en pratique au quotidien
- Développer les bonnes pratiques et les réflexes dans les 3 phases : avant l'embauche, pendant la collaboration et après

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Teams, Webcam et microphone fonctionnels, connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### INTÉGRER LES CONCEPTS CLÉS DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- Introduction
- Les notions clés de la protection des données personnelles
- Les règles de transfert des données personnelles
- Les « 3 piliers » de la réglementation en matière de données à caractère personnel
- Une répression plus sévère

### L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION AU QUOTIDIEN : COMMENT S'ORGANISER

- Désigner un DPO
- Avoir un plan d'action pour répondre aux obligations des employeurs en termes de protection des données personnelles
- Identifier les procédures à mettre en place
- La sécurité des données personnelles : sécuriser les données RH

### GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES AU FIL DU TEMPS (DE L'EMBAUCHE À L'APRÈS RUPTURE)

- Avant l'embauche : le recrutement et les données personnelles
- Pendant la collaboration : bonnes pratiques
- Après le départ du collaborateur : quelles obligations s'imposent ?
- En cas de litige : réagir à un contentieux (rôle et responsabilité du service RH)

La formation peut être étalée sur une journée avec un cas pratique : nous contacter pour plus d'informations [Formulaire de Contact - KPMG](#)